

L'accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap (ESH)

Inscrits au Département de Physique pour 2026/2027

Qui contacter ?

1. Le Bureau de la Vie Etudiante et Handicap (BVEH)
Sur site de cité scientifique : bâtiment A3.
Par mail : bveh.cs@univ-lille.fr
2. Référent handicap :
Sur site : permanence tous les vendredis de septembre de 10h à 13h00
Par mail : karine.gouriet@univ-lille.fr

Dates à retenir pour avoir ses aménagements pour les examens du S1 :

1. Les renouvellements avant le 25/09.
2. Les nouvelles demandes à faire obligatoirement :
 - a. Prendre RDV avec le BVEH avant le 23/10.
 - b. Prendre RDV avec le SSE avant le 20/11. Attention que 3 médecins pour tout le campus. Faites-le au plus vite !

Anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous auprès du BVEH.

Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.

Les offres d'emploi

1. Preneur de notes (Pour un étudiant de votre groupe de TD) :
Prise de notes intégrale des cours
Forfait de 50h maximum par semestre rémunéré au SMIC horaire (10€20 brut).
2. Tuteur pédagogique (à partir de la L2) : Physique (éventuellement Chimie, Math)
Soutien pédagogique à destination d'un ou plusieurs étudiants en situation de handicap, inscrits en N-1, N-2 ...
Le tuteur et l'étudiant accompagné travaillent ensemble selon les créneaux qu'ils ont définis en fonction des disponibilités de chacun.
Max 30h/semestre rémunéré 14,88 € brut de l'heure = 446€ brut = 357€net
3. Secrétaire d'examen (en dehors de ses propres examens) :
Lecture du sujet : s'assurer de la compréhension du sujet
Rédiger la copie sous la dictée de l'étudiant, sans l'aider !
Rémunéré au SMIC horaire (10€20 brut).